

Durée de la formation ?

1 jour – soit 7 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux commerciaux, technico-commerciaux, gestionnaires, chargés d'études, souscripteurs, responsables de produit ou de marché prévoyance et santé, au sein d'organismes assureurs ou intermédiaires d'assurance - Branches et/ou Grands comptes.

Pour obtenir quoi ?

Comprendre l'environnement juridique qui explique les clauses essentielles des contrats d'assurance collective impliquant plusieurs assureurs ou un assureur gérant un régime de branche. En sécuriser la rédaction ou l'interprétation.

Quels objectifs pédagogiques ?

Comprendre l'environnement juridique des accords de branche.

Maîtriser le cadre des contrats d'assurance correspondants.

Déterminer leur impact sur les régimes d'entreprises.

Quelles méthodes mobilisées ?

La formation se déroule par une revue complète des principes juridiques et à travers des exemples concrets.

Quels sont les prérequis ?

Connaissances de base en santé et prévoyance.

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qui anime cette formation ?

Isabelle HADOUX-VALLIER,
Expert en Protection sociale,
rémunérations et assurance depuis
1995, tout d'abord chez un
assureur, puis en tant qu'Avocat,
aujourd'hui chez Barthélémy
Avocats, elle conseille et
accompagne employeurs, branches
professionnelles et acteurs de la
protection sociale complémentaire
dans ces domaines.



La formation en pratique...

Quand et où ?

16 juin 2025

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8^e

Combien ça coûte ?

1 000 € HT + TVA 20%, soit 1 200 € TTC.

Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Qu'allez-vous apprendre ?

Avec le redéploiement de la Complémentaire santé et de la Prévoyance d'entreprise et en particulier négociées par les branches professionnelles, les organismes assureurs spécialisés ont dû s'adapter pour la gestion de ce type de dispositifs mais aussi trouver des modes de fonctionnement communs pour la mise en place de contrats conjoints.

Ces schémas sont variés et ont un impact sur les contrats d'assurance souscrits par les entreprises au bénéfice de leurs salariés et anciens salariés.

Les mécanismes inhérents à la prévoyance et santé d'entreprise sont décuplés par ces schémas : naissance (non-sélection des risques), exécution (gestion, portabilité, article 4 loi Evin...) ou fin (résiliation, maintien des prestations,...). Ils impliquent une attention particulière dans la rédaction de ces contrats d'assurance.

Nous reprendrons dans le cadre de cette formation l'environnement juridique propre à ces contrats répondant à des régimes de branche et les différentes notions correspondantes, tout en expliquant les clauses contractuelles qui peuvent s'ensuivre.

- **Contexte** : présentation de l'accord de branche et son articulation avec le régime au niveau de l'entreprise
- **Notions connexes** : mutualisation des risques / réassurance/ recommandation-co-recommandation/ co-désignation?/ coassurance
- **Clauses et principes communs** : la coassurance et co-recommandation : architecture et objet du contrat / les parties au contrat (partenaires sociaux ; assurés et catégories ; assurés et affiliation obligatoire) / le versement santé
- **Clauses spécifiques du contrat coassuré** : l'apériteur / les assurés et la représentativité / la définition des ayants droit / la détermination des cotisations et prestations / la prescription / la modification du contrat / le règlement des litiges
- **Spécificités du contrat en co-recommandation** : les obligations des assureurs (tarif unique, ...) / les garanties (le haut degré de solidarité, ...)
- **Applications pratiques d'accords de branche**
- **Actualités légales, réglementaires et jurisprudentielles**

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Qu'en disent les stagiaires ?

« La formation était claire, argumentée, illustrée de cas concrets. Programme en adéquation avec nos attentes. »

EB, INSTITUT DE FORMATION HUMANIS

« Programme intensif, varié, et qui répond à mes attentes. »

LM, Rédactrice souscription entreprise – HARMONIE MUTUELLE

« Très bien. »

LR, Chargée d'études métier – ASSOCIATION DE MOYENS KLESIA